

Saint-Cyr-sur-Mer, le 14 octobre 2020

Le Principal

Aux Parents Aux élèves de 3^{ème}

Objet: Note d'information sur l'organisation de la séquence d'observation en milieu professionnel 2019

CALENDRIER

Les conventions seront distribuées aux élèves par les Professeurs Principaux avant les vacances de Toussaint. Elles seront accompagnées d'un Livret indiquant aux élèves les modalités et le calendrier concernant la rédaction du rapport de stage. Les conventions complétées et signées (merci de vérifier l'adresse mail de l'entreprise) seront à rendre le 15/11/2019 au plus tard.

LE RAPPORT

Il est à déposer sur folios le <u>20/01/2020 au plus tard</u>. Les élèves devront adresser par mail un exemplaire du rapport à l'entreprise <u>au plus tard le 15/01/2020</u>

L'EVALUATION

La fin des corrections des rapports est prévue le 10/02/2020, les grilles d'évaluation par compétences seront remises aux élèves par le Professeur principal.

LES STAGES DANS LA MARINE ET LES HOPITAUX DE LA SEYNE ET TOULON

Les élèves intéressés par un stage Marine Nationale ou par un stage dans le centre hospitalier de Toulon Saint Musse ou l'hôpital de La Seyne doivent se présenter au plus tard le 17/10/2019 au secrétariat de Direction.

<u>LIVRET ELEVE</u>: (pour information) 1 exemplaire de grille d'évaluation du tuteur, format A4 sera confié à l'élève avant son départ en entreprise.

- fiche méthodologique de rédaction du rapport
- grille d'évaluation par compétences
- grille d'évaluation du tuteur de stage

.....